

Point 5.1 de l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel de 2023 et d'une synthèse du Directeur général sur les progrès réalisés depuis la 31^e Conférence du PROE

Objet :

1. Présenter le rapport annuel 2023 du PROE à la réunion du Conseil exécutif. Le Directeur général fournira également un aperçu des progrès réalisés au cours de l'année écoulée.

Contexte :

2. L'année civile 2023 a été extrêmement chargée pour le Secrétariat, au niveau international, régional et interne. Les résultats des efforts du Secrétariat sont détaillés dans le rapport annuel 2023 du PROE, qui sera présenté lors de la quatrième réunion du Conseil exécutif du PROE. Le Directeur général exposera son point de vue sur les réalisations et les défis de l'année écoulée lors de sa présentation à la réunion.
3. Le rapport annuel de 2023 et la présentation seront complétés par les résultats stratégiques du rapport de synthèse de haut niveau du PIP 2022-2023 identifiés au point 5.2 de l'ordre du jour.

Recommandation :

4. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
 - 1) **prendre acte** du rapport du Directeur général.